

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 1237 du 30 novembre 1939 promulguant a la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 1237

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
30 novembre 1939

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1939

Date du numéro
30 novembre 1939

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1844

Vules dépêches ministérielles n° 155 du 10 octobre ED et n° 15532/4 B du 14 octobre 1939,

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1°, — Sont promulgués a la Côte française des Somalis et dépendances Le décret du 27 août 1939 placan: M. Verdun, ingénieur principal de 17 classe des travaux publics des colonies, dans la position de mission en France: 2° Le décret du 1 septembre 1939 modifiant l'article 21 de la loi du 11 juillet 1939 sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre: 1 Le décret du 9 septembre 1939 relatif à la gratuité d'envois postaux aux bénéficiaires des allocations prévues par le décret du 1 septembre 1939: 4° Le décret du 9 septembre 1939 accordant la gratuité d'envois postaux aux bénéficiaires des allocations prévues par le décret du 1 septembre 1939: »° Le décret du 25 septembre 1939 fixant l'effectif du détachement de gendarmerie à la Côte française des Somalis: 6° Le décret du 29 septembre 1939 portant application aux territoires relevant du ministère des colonies, autres que les Antilles, la Guinée et la Réunion, des dispositions des décrets des 17 et 8 septembre 1939 relatifs aux actions en Justice et aux prescriptions et délais de procédure intéressant les mobilisés : 7° Le décret du 2 octobre 1939 relatif a colonie: 83 Le décret du 2 octobre 1939 relatif aux engagements des indigènes coloniaux pour la durée de la guerre: 9° Le décret du 1 octobre 1939 relatif la négociation d'achats à l'étranger : 10° L'arrêté interministériel du 4 octobre 1939 relatif à la liquidation des biens des organismes dissous par application du décret du 26 septembre 1939 portant dissolution des organisations communistes 11° Le décret du 20 octobre 1939 portant ouverture de travaux et engagement de dépenses sur les fonds d'emprunt de T4 Côte française des Somalis, _ Art, 2, — Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires,

Hubert Descamps.